



Bastia
CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du vendredi 05 juin 2026

Objet : Désignation des délégués supplémentaires du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Date de la convocation : 19 mai 2026

Date d'affichage de la convocation : 19 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 17h30 le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gilles SIMEONI

Nombre de membres composant l'assemblée : 43

Nombre de membres en exercice : 43

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 32

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur Gilles SIMEONI ; Madame Emmanuelle De GENTILI ; Monsieur Paul TIERI ; Madame Mattea LACAVE ; Monsieur Serge LINALE ; Madame Lauda GUIDICELLI SBRAGGIA ; Monsieur Didier GRASSI ; Madame Françoise FILIPPI ; Monsieur Antoine GRAZIANI ; Madame Josephine NATALI ; Monsieur Pierre PIERI ; Monsieur François FABIANI ; Madame Anne-Marie CARRIER ; Madame Catherine CASIMIRI ; Monsieur Philippe CIMINO ; Madame Carulina COLOMBANI ; Monsieur Franck DASSIBAT ; Monsieur Alain DEL MORO ; Monsieur Michel GRIMALDI D'ESDRA TERRACHON ; Madame Angelina MANGANO ; Madame Danielle MATTEI ; Madame Marie- Dominique NASICA ; Monsieur Laurent PAPAZIAN ; Madame Marie STROMBONI ; Monsieur Sylvain FANTI ; Madame Allison FIESCHI ; Monsieur Jean-Martin MONDOLONI ; Monsieur Julien MORGANTI ; Madame Josepha OLIVESI ; Monsieur Matthieu RICCI ; Monsieur Michel BRUSCHINI ; Madame Valérie IDDA.

Etaient absents : sans objet

Ont donné pouvoir :

Monsieur Pasquale CASTELLANI à Madame Mattea LACAVE ;
Madame Hélène BERETTI à Monsieur Michel GRIMALDI D'ESDRA TERRACHON ;
Monsieur Philippe VIGNOLI à Madame Josée NATALI ;
Monsieur Pierre SAVELLI à Monsieur Paul TIERI ;
Madame Emmanuelle LUCIANI à Monsieur Franck DASSIBAT ;
Madame Mathilde MATTEI à Madame Emmanuelle De GENTILI ;
Monsieur Pierre ORSINI à Monsieur Didier GRASSI ;
Monsieur Jean-Sébastien De CASALTA à Monsieur Julien MORGANTI ;
Madame Marie-Claire POGGI à Monsieur Sylvain FANTI ;
Madame Hélène SALGE à Monsieur Jean-Martin MONDOLONI ;
Monsieur Nicolas BATTINI à Monsieur Michel BRUSCHINI.

Monsieur Gilles Simeoni ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :

Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau ;

Monsieur Gilles Simeoni indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes.

Madame Marie Stromboni, Monsieur Mathieu Ricci, Madame Dominique Nasica et Monsieur Laurent Papazian prennent place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code électoral et notamment les articles L 280 à L 293 et R 130.1 à R 148 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2113-1 et suivants, L. 2121-14 à L. 2121-18, et les articles L. 2121-26 et L. 2122-1 ;

Vu la Loi n° 2013-702 relative à l'élection des sénateurs ;

Vu le Décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2B-2026-05-13-00007 en date du 13 mai 2026 fixant le nombre de délégués sénatoriaux et leurs suppléants par commune dans le département de la Haute-Corse.

Vu l'arrêté municipal n° en date du portant désignation du remplaçant d'un délégué de droit au collège électoral sénatorial ;

Vu les listes candidates déposées auprès de Monsieur le Maire en date et heure du conseil municipal du 5 juin 2026 ci dessous :

Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes

Liste A : Liste Bastia. Inseme Cità corsa, cità vostra par Monsieur Didier Grassi ;

Liste B : Liste Uniti per dumane par Monsieur Julien Morganti ;

Liste C : Liste Unione di i patriotti par Monsieur Michel Bruschini

Vote :

Après dépouillement, **les résultats** sont les suivants :

Nombre de bulletins : 43

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 43

Ont obtenu :

Liste A : 31 voix

Liste B : 9 voix

Liste C : 3 voix

Répartition des sièges des délégués supplémentaires et leurs suppléants :

NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	Suffrages obtenus	Nombre de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus	Nombre de suppléants obtenus
BASTIA INSEME, CITA CORSA, CITA VOSTRA	31	16	11

UNITI PER DUMANE	9	4	3
UNIONE DI I PATRIOTTI	3	1	1

Le conseil municipal.

Article 1 :

- **Désigne sans débats**, au scrutin secret, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, les 21 délégués supplémentaires et 15 suppléants en vue des élections sénatoriales comme suit :

CHINESI Karine (délégué supplémentaire)
KEMOUCHE Jean (délégué supplémentaire)
FONTANA Anna-Livia (délégué supplémentaire)
MORISON Jean-Claude (délégué supplémentaire)
GUAITELLA Virginie (délégué supplémentaire)
ANGELOTTI Jean-Marc (délégué supplémentaire)
FIORELLO Sabrina (délégué supplémentaire)
PIETROTTI Frédéric (délégué supplémentaire)
LEONI Mélissa (délégué supplémentaire)
PATRONE Etienne (délégué supplémentaire)
POLI Andrea (délégué supplémentaire)
DALCOLETTO François (délégué supplémentaire)
PANISI Myriam (délégué supplémentaire)
ALFONSI Dominique (délégué supplémentaire)
DUSSOL Andréa (délégué supplémentaire)
CANARELLI Jean-Jacques (délégué supplémentaire)
LORENZI ANGE JEAN (délégué supplémentaire)
POGGI CHRISTELLE (délégué supplémentaire)
VINCENSINI NICOLAS (délégué supplémentaire)
GRAZIANI-SANCIU LIVIA (délégué supplémentaire)
SERRA PHILIPPE (délégué supplémentaire)
CAMPOCASSO Catherine (suppléant)
GIAMBELLI Jean (suppléant)
POLISINI Ivana (suppléant)
SANNA Hervé (suppléant)
CASTA Jocelyne (suppléant)
CRISTOFARI Jean-Pierre (suppléant)
PIPERI Linda (suppléant)
GERONIMI Jean (suppléant)
VIVARELLI Jérôme (suppléant)
GABRIELLI Arnaud (suppléant)

MANDANO Audrey (suppléant)
PIACENTINI ANTOINE (suppléant)
GIUSTINIANI ANOUK (suppléant)
SIALELLI THEO (suppléant)
MAINETTI ALEXANDRA (suppléant)

Article 2 :

- **Précise que les délégués de droit sont :**
SIMEONI Gilles
DE GENTILI Emmanuelle
CASTELLANI Pasquale
BERETTI Hélène
TIERI Paul
LACAVE Mathea
LINALE Serge
GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda
GRASSI Didier
FILIPPI Françoise
GRAZIANI Antoine
NATALI Joséphine
PIERI Pierre
FABIANI François
CARRIER Anne-Marie
CASIMIRI Cathy
CIMINO Philippe
COLOMBANI Carulina
DASSIBAT Franck
DEL MORO Alain
GRIMALDI D'ESDRA TERRACHON Michel
LUCIANI Emmanuelle
MANGANÒ Angelina
MATTEI Daniëlle
MATTEI Mathilde
NASICA Dominique
ORSINI Pierre
PAPAZIAN Laurent
SAVELLI Pierre
STROMBONI Marie
VIGNOLI Philippe

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2026
Publication : 09/06/2026

DE CASALTA Jean-Sébastien
FANTI Sylvain
FIESCHI Allison
MONDOLONI Jean-Martin
MORGANTI Julien
OLIVESI Josepha
POGGI Marie-Claire
RICCI Matthieu
SALGE Hélène
BATTINI Nicolas
BRUSCHINI Michel
IDDA Valérie

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,


Paul TIERI


Le Maire,




Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr. La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.